



N°45

2 0 2 3

ARCHIVES  
de  
POLITIQUE  
CRIMINELLE



Les défis  
de la politique  
criminelle

EDITIONS A. PEDONE  
13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS

## AVANT-PROPOS

paradoxe, cette méthode taxinomique finit par produire, selon Raphaële Théry, une « dépolitisation » de la politique criminelle. Ce numéro met en lumière la fécondité de cette approche « par la politique criminelle », et de ses applications possibles. Elle permet de rendre intelligible les grands *choix* de méthode de la chambre criminelle, comme le démontre son président Nicolas Bonnal. Elle offre une lecture plus systémique des principes juridiques, à l'exemple de la contribution de Guillaume Chetard qui interroge la dimension politique du contrôle de proportionnalité.

De nombreuses politiques criminelles sectorielles, dont il faut saisir les ressorts et les dynamiques, ont transformé le droit pénal ces dernières années. Ariane Amado se demande si l'avènement d'un droit pénal de la conjugalité ne serait pas la manifestation d'un « tournant féministe » de la politique criminelle. Pour Solenne Jouanneau, la judiciarisation des violences au sein du couple ne conduit pas seulement les magistrats du parquet et du siège à qualifier pénalement ces faits, mais à « statuer sur leur signification sociale », et donc à « apprécier ce qui génère et motive ces violences ainsi qu'à évaluer leur impact sur les femmes et les enfants qui y font face ». L'article de Nicolas Klauser analyse les croisements entre droit pénal et droit des étrangers qui forment ensemble les laboratoires des politiques sécuritaires actuelles.

L'approche par la politique criminelle s'intéresse également aux acteurs et à leurs stratégies. Si l'on est réaliste, ces derniers ne se limitent plus au législateur et au gouvernement. Dans le contexte des violences gynécologiques et obstétricales, Laurie Friant montre le rôle des collectifs et associations pour rendre visibles de nouveaux sujets de politique criminelle. Sur la base d'un long travail d'observation ethnographique, Marion Guenot ouvre une boîte noire : quelle est la capacité des syndicats à influencer, voire à imposer, leurs revendications aux « politiques policières » ? Les juridictions déclinent et adaptent à leur échelon des politiques criminelles nationales. Jeanne Bastard, vice-procureure, analyse les enjeux d'une politique pénale locale à travers l'expérience grenobloise de la « régulation carcérale ». Les expériences de terrain ont vocation à inspirer la politique criminelle dans une dynamique verticale, ascendante et descendante, qui la caractérise. A partir de réussites locales à consolider, Jessica Vonderscher, procureur de la République, défend ainsi l'idée d'une politique pénale « mettant en œuvre une justice résolutive » qui place au centre de la pénalité le travail d'intérêt général.

Dès 1993, Mireille Delmas-Marty s'interrogeait : quelle politique pénale pour l'Europe ? Ce numéro ne pouvait évidemment pas faire l'impasse sur l'émergence des politiques criminelles européennes dans *la boussole des possibles*. L'Europe semble réunir tous les chemins que Mireille Delmas-Marty a emprunté. Les *forces imaginantes du droit* peuvent y devenir réalité, comme le projet de parquet européen l'a démontré. Les contributions de Silvia Allegranza, Jocelyne Leblois-Happe, Vincent Delbos et Christine Guillain rappellent que cette démarche comparée et européenne, en quête d'un ordonnancement du pluralisme juridique, est plus que jamais féconde, et nécessaire à notre époque troublée.

Pascal BEAUVAIS

*Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne  
Co-rédacteur en chef des Archives de politique criminelle*

Avant-propos par Christine LAZERGES.....3

### I - PRINCIPES ET PROBLEMES DE POLITIQUE CRIMINELLE

<i>De la politique criminelle aux politiques criminelles par le prisme des Archives de politique criminelle</i>	
par Christine LAZERGES.....	7
<i>La politique criminelle dans l'oeuvre de Mireille Delmas-Marty ou la cohérence d'un « itinéraire » par « la quête d'un ordre toujours recommencée »</i>	
par Geneviève GIUDICELLI-DELAGE.....	21
<i>La politique criminelle dans la pensée de Henri Domédeu de Vabres et Mireille Delmas-Marty</i>	
par Jean DANET.....	35
<i>La dépolitisation de la politique criminelle</i>	
par Raphaëlle THERY.....	49
<i>Une politique jurisprudentielle de la chambre criminelle ?</i>	
par Nicolas BONNAL.....	65
<i>Contrôler la proportionnalité, est-ce faire de la politique criminelle ?</i>	
par Guillaume CHETARD.....	77

### II - POLITIQUE CRIMINELLE APPLIQUEE

<i>L'avènement d'un droit pénal de la conjugalité : le nouveau tournant féministe de la politique criminelle en France ?</i>	
par Ariane AMADO.....	93
<i>De la défense de l'ordre familial à la protection des femmes victimes : juridiciser et judiciariser les violences masculines dans le couple</i>	
par Solenne JOUANNEAU.....	109
<i>Le droit des étrangers, un laboratoire de dispositifs sécuritaires sous influence</i>	
par Nicolas KLAÜSSER.....	127
<i>L'influence des collectifs et associations sur la politique criminelle. L'exemple des violences gynécologiques et obstétricales</i>	
par Laurie FRIANT.....	141
<i>Les syndicats policiers et la loi : dans la boîte noire des politiques policières</i>	
par Marion GUENOT.....	157
<i>La réduction de la population carcérale comme enjeu de politique criminelle</i>	
<i>L'expérience grenobloise de « régulation carcérale »</i>	
par Jeanne BASTARD.....	169
<i>Réussites et écueils d'une politique pénale, l'exemple de la réforme prioritaire liée au développement du Travail d'intérêt général</i>	
par Jessica VONDERSCHER.....	181

### III - POLITIQUE CRIMINELLE : VARIATIONS ETRANGERES ET EUROPEENNES

<i>La rose des vents de la politique pénale européenne : hommage à Mireille Delmas-Marty</i>	
par Silvia ALLEGREZZA.....	197
<i>Le rôle d'impulsion du groupe European Criminal Policy Initiative dans la définition d'une politique criminelle à l'échelon de l'Union européenne</i>	
par Jocelyne LEBLOIS-HAPPE.....	213
<i>La conception et la réception des recommandations du Comité de Prévention de la Torture (CPT) du Conseil de l'Europe participent-elles d'une politique pénale commune ?</i>	
par Vincent DELBOS.....	221
<i>La Belgique face à la gestion pénale des infractions liées à la Covid-19 : quand l'exécutif est à la manoeuvre</i>	
par Christine GUILLAIN.....	235

### IV - ETUDES

<i>Le cumul de sanctions dans le champ pénitentiaire</i>	
par Francis HABOUZIT.....	251
<i>La critique du droit pénal symbolique</i>	
par Maxime LASSALLE.....	267
<i>Les dérives des réformes managériales de la procédure pénale</i>	
par Nathan JOURDAINE.....	283

### V - NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

<i>Economie de la justice pénale</i>	
<i>La fabrique des jugements : comment sont déterminées les sanctions pénales ? A. Philippe</i>	
<i>La simplification de la justice pénale. Derrière la promesse, quelle réalité juridique ?</i>	
M. Touiller et V. Sizaire (dir.), par Jean-Paul JEAN.....	297
<i>Violences systémiques dans l'Eglise catholique : apprendre des victimes, Laëtitia Atlani-Duaoui, Christine Lazerges et Joël Molinaro, par Anne SIMON.....</i>	
<i>Police et société en France, Jacques de Maillard et Wesley Skogan (dir.), par Olivier CAHN.....</i>	
<i>Le déni du viol, essai de justice narrative, D. Salas par Saïda SALIHA SAFATIAN.....</i>	
ISBN 978-2-233-01053-7	40 €



9 782233 010537